

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique SENNEBOGEN	Type 214	Fiche d'homologation N° CH 5740 03
---	----------------------------------	-------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	MASCHINENFABRIK SENNEBOGEN GmbH., D-8440 Straubing/Donau sur la plaquette du constructeur "214" devant le N° du châssis "S 14.0"
Plaquette constructeur N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur la tourelle à droite, à l'avant en haut sur le longeron du chariot
Identification du moteur Importateur principal Véhicule homologué	"F4L 912" à droite, latéralement sur le support de la pompe à injection, près ouverture remplissage (d'huile) RÖHRER-MARTI AG., 3052 Zollikofen S 14.0.110

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 8
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	entraînement hydrostatique
Nombre de vitesses	2 Entraînement toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues
Frein auxiliaire	à ressort, progressif, à disque, sur l'arbre à cardan; pression de service par soupape de garde à 3 circuits;
Frein d'arrêt	libération de secours par poussoir dans cabine; desserrage mécanique par cheville à la tringle
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée **

Carrosserie	excavatrice		
Nombre de portes	1	Compteur de vitesse	=
Ceintures sécurité	av =	ar =	=
Cale	1/400x200x230mm Rétroviseurs ++) gauche + droite		
Antivol	-		
Nombre de places	t 1 av.	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		7800	Empattements 2500
Largeur		2500	Essieu double av ar
Hauteur		3650	Voies av 1950 ar 1950
Porte à faux	av 4240 *	Voies	av - ar -
	ar 1060		ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4380 *	Braquage ø	g 17900 d 18000

Moteur	DEUTZ	Type	F4L 912
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	air	Nombre cylindres	4
Refroidissement	100	Course	120
Cylindrée	3768	CV-impôt	19,19
Puissance en kW	51 DIN	à V/min	2300
Bruit à l'arrêt	78,0 dB/A	à V/min	1725
Silencieux	1 = 550 x ø 138 mm		*)
Mesure des gaz	Bacharach	4,5	
Déparasitage			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	7340	6320	13660
Charge utile			
Poids total	8000	8000	15100
Poids garantis	9,00 - 20	9,00 - 20	x)
Pneus	12 / 6,75	12 / 6,75	
Ply / bar	11200	11200	
Charge pour V max	30	30	
		mécanique	automatique
Gar poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur		20,0	km/h
testée 14,2 km/h à V/min 2400		au moteur	pnsé de force

Equipement	M	(E)
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans M
Feux de position	R	(E)
Feux rouges	S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av	AV/ 4 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av	ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av	A (E) ar R (E)
Feux amers de brouillard		
Feux complémentaires		1/ lampe de travail + LT
Eclairage plaque		
Essuie-glace		1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs		1/ HELLA et 20 024 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	SENNEBOGEN	214	
Homologation N°	CH	5740 03	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	13660	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	-	Cylindrée	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4380 mm; porte à faux AV = 4240 mm.
- **) Contrôle 2 circuits : partie air comprimé = manomètre double avec lampe-témoin
- +) Insonorisation : l'avant du compartiment-moteur et le couvercle du compartiment-moteur à droite et en haut.
- +) Rayon de visibilité 12 m: miroir supplémentaire à droite, dirigé vers l'avant.

x) Variante de pneus : 10.00 - 20 14 PR charge 13120 (6,75) Vmax 30 km/h
 11.00 - 20 14 PR 15000 (7,00) 30 km/h

§) Equipement : la distance des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant du véhicule admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire (à droite, dirigé vers l'avant);
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: le bras de la pelle, des deux côtés; panneau avec feu de gabarit à l'avant à la flèche; protection sur la lame-niveleuse arrière;
- 138 - protection : sur l'arête de la lame-niveleuse arrière;
- 141 - assurer : la tourelle en direction de marche; le cylindre de levage de la flèche par étrésillon (longueur 630 mm); les commandes de la partie hydraulique de travail; la commande de la lame-niveleuse.

• Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 16.-17.03.83
 Schö/jak

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation